

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit le neuf du mois de JUILLET à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 4 Juillet 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Christian PARPILLON

Etaient absents et représentés : Mme Marie-Andrée FESTA ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Carmine ROGAZZO, M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DECISION MODIFICATIVE- BUDGET MICROCENTRALE

BUDGET MICRO CENTRALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Avril 2018 portant vote du budget primitif de la MICRO CENTRALE afférent à l'exercice 2018,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Considérant que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,
Considérant la nécessité de procéder à des ajustements du budget de la microcentrale de l'exercice 2018,

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ADOPTER la décision modificative n° 1 au budget de la MICRO CENTRALE de l'exercice 2018 telle que ci-après énoncée :

Chapitre	section	Opération et Libellé	Dépenses	Recettes
618	fonctionnement	divers	- 2.541	
673	fonctionnement	Titres annulés	+ 2.541	

Ainsi fait et délibéré le 9 Juillet 2018

Pour copie conforme

Membres en exercice :	19
Membres présents :	15
représentés	3
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200034502-20180709-20180907-0051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2018
Publication : 10/07/2018

